



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### établissements privés

Question écrite n° 106757

#### Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'avenir des professions des chirurgiens, anesthésistes, gynécologues et obstétriciens du secteur libéral, sachant que pratiquement la moitié des effectifs seront à la retraite dans moins de dix ans. À juste titre, les professionnels de la santé estiment que la survie même des établissements de soins est en jeu avec toutes les conséquences sur l'emploi et la qualité des soins. Il s'interroge sur l'avenir de ces branches professionnelles et il lui demande quelles sont les intentions du gouvernement pour défendre la pratique et le maintien d'une chirurgie et d'une obstétrique de qualité dans notre pays.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Flory](#)

**Circonscription :** Ardèche (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 106757

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 octobre 2006, page 10539